

PREMIÈRE JOURNÉE

Les Mardi 12/11 de 9 heures 30 à 12 heures 30

Observations de M<sup>(1)</sup> Robert GONCZI

Je possède un terrain en zone UA, cadastre 739, constructible. Lors de la concertation préalable de 2018, j'avais constaté qu'à l'intérieur de ma parcelle, l'enveloppe constructible proposée était située au milieu du terrain, juste derrière le bâtiment du gîte d'étape (en construction actuellement) (voir plan ci-joint)

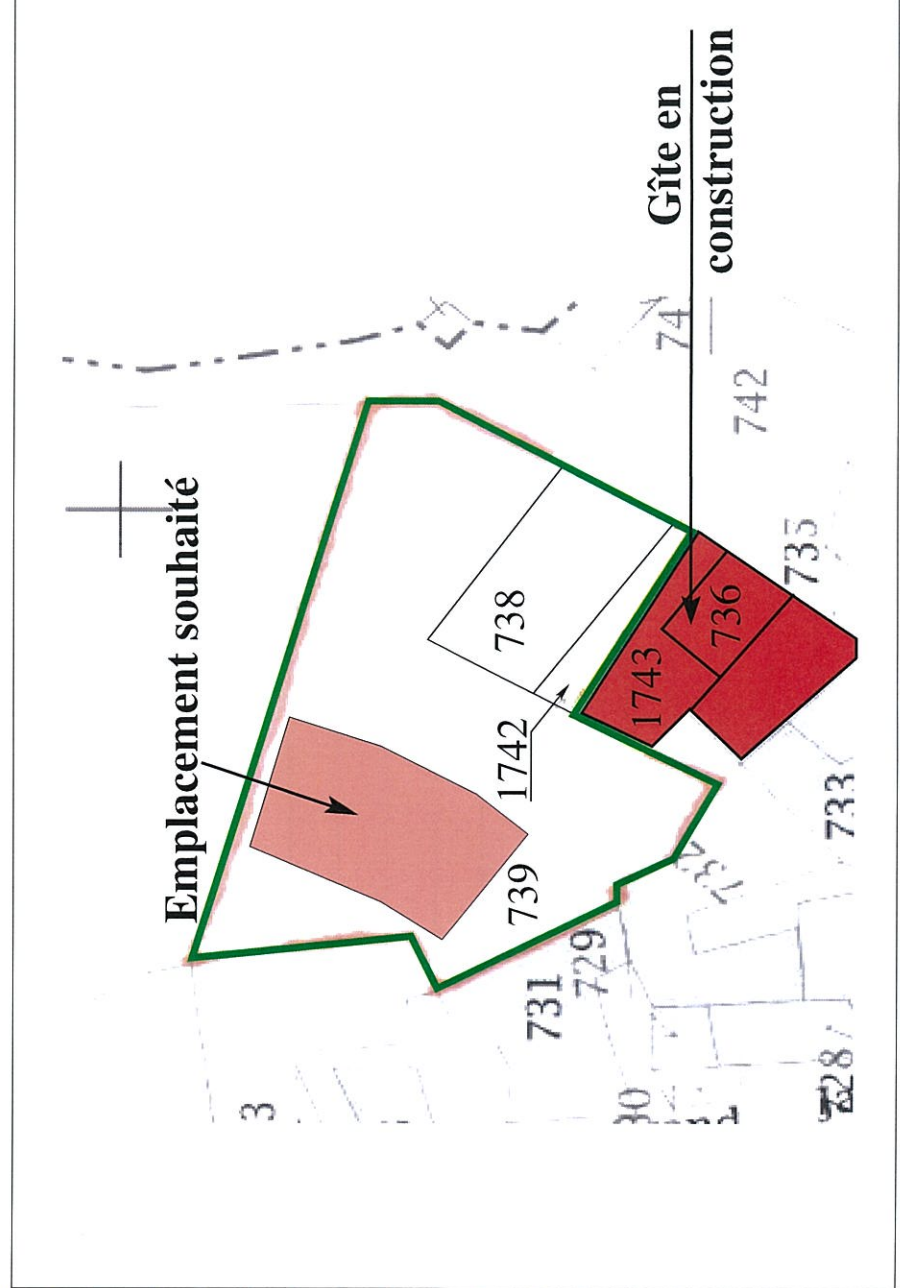
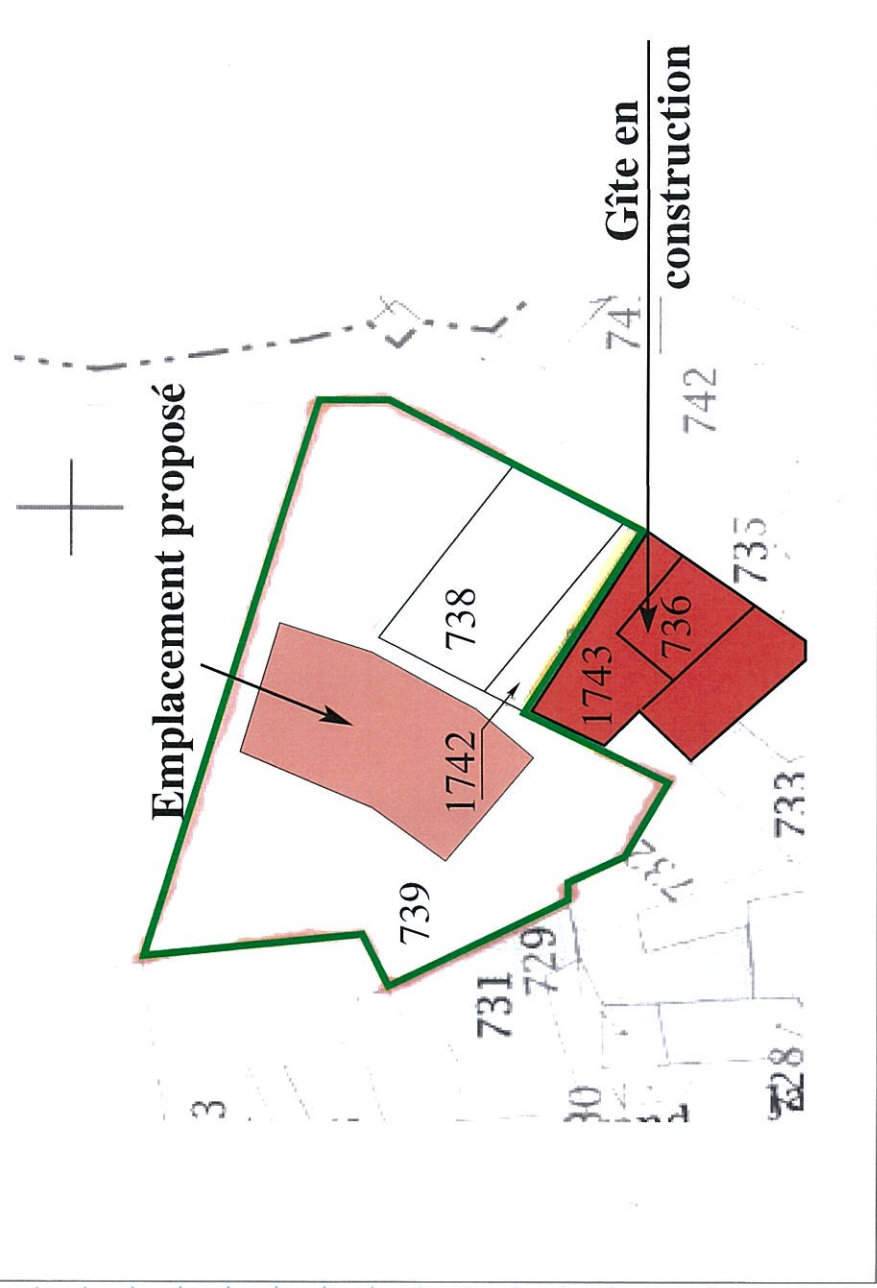
J'avais alors demandé par écrit à faire déplacer cette enveloppe le plus possible vers le Nord-Ouest afin de ne pas subir la promiscuité du nouveau gîte.

Or sur le plan cadastral affiché lors de l'enquête de ce jour je vois que cette remarque n'a pas été prise en compte et que l'enveloppe constructible est toujours située dans l'ombre du nouveau gîte.

Je demande donc instamment une nouvelle fois de procéder au déplacement de l'enveloppe constructible, sans quoi je ne pourrai pas faire construire.

— Suite d'une demande précédente des renseignements sur la constructibilité de la zone U5 (château de la Toye).

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.



Robert Gonczi